

> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, obésité et surpoids, diabète de type 2

M'inscrire



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325019

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

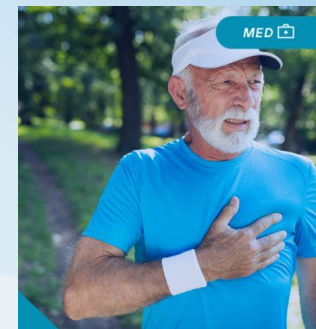
81132325036

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 332,5€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

157,5€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 6 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 7 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 8 : APS et diabète de type 2
- > Module 9 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



M'inscrire

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325019

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325036

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 332,5€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

157,5€

